



©FAO Burkina Faso

PROJET D'OPÉRATIONNALISATION DU SYSTÈME NATIONAL DE VULGARISATION ET D'APPUI/CONSEILS EN ÉLEVAGE (SNVACE)

Mai 2020

ODD:



Pays:

Burkina Faso

Code du projet:

TCP/BKF/3605

Contribution de la FAO:

302 000 USD

Période de mise en œuvre:

16 novembre 2017 – 15 novembre 2019

Contacts:

Bureau de la FAO au Burkina Faso

FAO-BF@fao.org

Partenaires

Direction générale des productions animales du Ministère des ressources animales et halieutiques.

Bénéficiaires

Les producteurs et leurs groupements dans les 18 villages de la zone de mise en œuvre du projet, l'ensemble du secteur de l'élevage à terme.

Contribution au Cadre de programmation par pays

Produit 1.1: Des approches participatives et des pratiques innovantes adaptées sont promues.



DESCRIPTION DU PROJET

L'élevage contribue à hauteur de 18 pour cent au produit intérieur brut du Burkina Faso et assure 38 pour cent des revenus monétaires des ménages ruraux. Malgré cette importance socio-économique et en raison de contraintes politiques, institutionnelles et technologiques, ce secteur ne disposait pas d'un système de vulgarisation et d'appui-conseil opérationnel.

En 2015, le Ministère des ressources animales et halieutiques (MRAH) a élaboré le Système national de vulgarisation et d'appuis/conseils en élevage (SNVACE) assorti d'un plan d'action quinquennal en réponse aux limites rencontrées par le secteur de l'élevage en matière de transfert de technologie.

Le projet devait expérimenter les modalités pratiques de mise en œuvre du SNVACE dans deux régions pilotes présentant des caractéristiques socio-économiques et agro-écologiques différenciées (Sahel et Boucle du Mouhoun). Cette phase de test devait permettre d'évaluer et de finaliser le système de vulgarisation avant son adoption par le Gouvernement puis son déploiement à tout le pays.

IMPACT

La mise en œuvre du SNVACE dans les deux régions tests a concouru à l'amélioration des connaissances et à l'évolution des pratiques chez les acteurs de la filière élevage avec pour conséquence une amélioration des productions animales. Le déploiement du SNVACE à l'échelle nationale constituera une avancée majeure vers une meilleure productivité, en intégrant la protection des ressources naturelles, et participera à la stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté chez les ménages ruraux.

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Dans un premier temps, les capacités techniques et opérationnelles de plus de 60 agents du réseau de vulgarisation et d'appui-conseil en élevage du MRAH ont été renforcées afin de leur permettre de mener leur mission. Un voyage d'étude au Bénin pour échanger sur les éléments de succès du transfert de technologie et de la vulgarisation a complété ces formations. Les agents du MRAH disposent d'outils et du matériel de vulgarisation appropriés (fiches techniques, kits de démonstration variés, équipement de bureau, ordinateurs).

Un cadre de concertation entre instituts de formation professionnelle et responsables chargés de la gestion du SNVACE a été instauré. Des comités techniques régionaux et départementaux ainsi que le Conseil scientifique et technique de vulgarisation des technologies et des innovations en productions animales et halieutiques ont été institués par arrêté pour créer un cadre organisationnel adapté.

Afin que les acteurs de la filière élevage adoptent les bonnes pratiques, un diagnostic participatif a été réalisé dans chacun des 18 villages bénéficiaires. Les contraintes de production ont ainsi été identifiées et des Champs-écoles agropastoraux (CEAP) animés par six des 15 agents formés au cours du projet ont été établis dans chaque village (450 producteurs concernés) afin de lever les obstacles observés. Dix modules de formation sur les bonnes pratiques et sur la gestion technico-économique des élevages ont été élaborés sur la base du diagnostic participatif et présentés à 36 producteurs dans les villages tests. Trois ateliers de sensibilisation aux textes réglementaires régissant le secteur de l'élevage ont réuni 124 participants.

Une mission de suivi-évaluation des activités a été effectuée à Bani et les réalisations du projet ont régulièrement été rendues publiques. Deux ateliers organisés à Ziniaré en novembre 2019 (bilan des activités et proposition de mesures correctives) puis à Ouagadougou en décembre 2019, ont permis de finaliser le schéma de vulgarisation.

À l'issue du projet, un document définissant les activités et les moyens humains, logistiques et financiers nécessaires pour étendre le SNVACE à tout le pays est disponible et a été adopté lors d'un atelier national de validation le 26 décembre 2019.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Tous les produits attendus ont été livrés en respectant le budget initial. Le retard observé lors de la réalisation des diagnostics participatifs s'est répercuté à l'ensemble des activités et a nécessité une prolongation du projet de six mois, sans incidence financière.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement doit initier la phase essentielle de déploiement du SNVACE à l'échelle du pays en prévoyant son financement dans le budget national et avec le soutien éventuel de partenaires financiers. Un suivi régulier et des évaluations périodiques sont indispensables pour s'assurer de la qualité d'exécution des activités retenues pour la mise en œuvre du SNVACE et permettre de procéder aux ajustements nécessaires.

DURABILITÉ

1. Développement des capacités

Le projet a été mis en œuvre en étroite collaboration avec la Direction générale des productions animales (DGPA) qui est chargée du pilotage du SNVACE et dont les capacités ont été développées. Par ailleurs, des partenariats ont été établis avec l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA), les Instituts de développement rural, l'École nationale de l'élevage et de la santé animale et avec des écoles privées.

Les agents du MRAH formés en animation des CEAP ont transféré leurs connaissances pratiques et techniques aux producteurs.

2. Égalité des sexes

Les femmes ont été intégrées à toutes les activités de la phase expérimentale, de l'identification des contraintes jusqu'à la mise en place des curricula d'apprentissage, grâce à leur participation aux groupes de discussion. Les femmes ont joué un rôle central au sein des CEAP et ont été associées aux séances de formation des agents de vulgarisation.

3. Durabilité environnementale

Le projet a bénéficié de l'accompagnement des agents techniques du Ministère de l'environnement, de l'économie verte et des changements climatiques afin de sensibiliser les éleveurs à la protection de l'environnement lors des CEAP.

Cet accompagnement devra se poursuivre auprès des éleveurs et des transformateurs de produits animaux et halieutiques, notamment lors du choix des innovations à diffuser, pour une mise en œuvre durable du SNVACE qui tienne compte du contexte de l'élevage au Burkina Faso.

4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

Les objectifs du SNVACE visent une meilleure production agro-pastorale afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Burkina Faso.

5. Durabilité technologique

Les technologies testées ont été identifiées lors des diagnostics participatifs et répondent aux besoins des producteurs bénéficiaires. La durabilité du projet est en outre assurée par l'instauration de structures telles que le Conseil scientifique et technique de vulgarisation des technologies et des innovations en productions animales et halieutiques et les comités techniques régionaux et départementaux mis en place par arrêté, respectivement dans les gouvernorats et les départements bénéficiaires.

6. Durabilité économique

Le rôle du Gouvernement sera essentiel afin de financer le SNVACE, tant en mobilisant le budget national qu'en sollicitant les partenaires techniques et financiers. Des fonds de promotion de l'élevage, tels que le Fonds de développement de l'élevage (FODEL), participent au financement durable de l'élevage et de l'appui-conseil et contribueront au succès du SNVACE. La subvention des intrants et des équipements d'élevage par l'État concourt également au développement du secteur.

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION

PRODUITS AU COURS DU PROJET

- ❑ Rapport de l'atelier d'information des acteurs sur les textes réglementaires régissant le sous secteur de l'élevage. Boromo. 15 octobre 2018, FAO, Ministère des ressources animales et halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso, 2018, 12 pp.
- ❑ Rapport de l'atelier d'information des acteurs sur les textes réglementaires régissant le sous secteur de l'élevage. Dori. 18 octobre 2018, FAO, Ministère des ressources animales et halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso, 2018, 15 pp.
- ❑ Rapport de mission du voyage d'étude au Bénin dans le cadre du projet TCP/BKF/3605, M. Ouedraogo, Ouagadougou, Burkina Faso, 2018, 10 pp.
- ❑ Rapport de l'atelier de validation des résultats du diagnostic participatif et des thématiques des fiches techniques, des tests de démonstration et des modules de formation, FAO, Ministère des ressources animales et halieutiques, 2019, 10 pp.
- ❑ Rapport de l'atelier d'échanges entre les écoles, les instituts de formation et les responsables chargés de la gestion du SNVACE. Dédougou. 12-14 février 2019, FAO, Ministère des ressources animales et halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 24 pp.
- ❑ Analyse des contraintes de l'élevage et conduite des tests et démonstrations dans deux communes rurales tests du Burkina Faso: Bani dans le Sahel et Bagassi dans la Boucle du Mouhoun, FAO, Ministère des ressources animales et halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 60 pp.
- ❑ Résultats de l'appui technique de l'INERA à la mise en œuvre du projet «Opérationnalisation du Système national de vulgarisation et d'appuis/conseils en élevage (SNVACE)» TCP/BKF/3605 dans 18 villages des régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun. Rapport technique final, Institut de l'environnement et de recherches agricoles, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 29 pp.
- ❑ Rapport de l'atelier de formation des agents sur les techniques d'animation en approche Champ-école agropastoral (CEAP), FAO, Ministère des ressources animales et halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 17 pp.
- ❑ Rapport de l'atelier de formation en système de vulgarisation (management des structures de vulgarisation), FAO, Ministère des ressources animales et halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 10 pp.
- ❑ Rapport de sensibilisation sur la conduite de l'élevage de la volaille, F. Zabsonre, Bani, Dori, Burkina Faso, 2019, 2 pp.
- ❑ Rapport de sensibilisation sur la conduite de l'élevage de la volaille, A. A. Toe, Bani, Dori, Burkina Faso, 2019, 2 pp.
- ❑ Rapport de l'atelier de validation des résultats du diagnostic participatif et des thématiques des fiches techniques, des tests de démonstration et des modules de formation, FAO, Ministère des ressources animales et halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 10 pp.
- ❑ Le Système national de vulgarisation et d'appuis/conseils en élevage (SNVACE), Ministère des ressources animales et halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 54 pp.
- ❑ Rapport de l'atelier de finalisation des documents du Système national de vulgarisation et d'appui-conseil en élevage et du Programme national de vulgarisation et d'appui conseil en élevage (PNVACE), Ouagadougou, 5-6 décembre 2019, FAO, Ministère des ressources animales et halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 25 pp.
- ❑ Projet TCP/BKF/3605 «Opérationnalisation du Système national de vulgarisation et d'appuis/conseils en élevage». Film documentaire, FAO, 2019.
- ❑ Cahier de participants sur les techniques d'animation en approche Champ école agropastoral (CEAP). 15 mars 2019, Kaya, Burkina Faso, 2019, 33 pp.
- ❑ Cahier de participants sur les techniques de management des structures d'un système de vulgarisation (méthode de vulgarisation de masse, de groupe et individuelle; processus de diffusion des technologies et des innovations; facteurs influençant l'adoption des technologies et des innovations; méthodes de communication; méthodes de planification des programmes de vulgarisation agricole; évaluation des programmes de vulgarisation agricole; gestion des conflits).
- ❑ Cahier de participants sur les techniques d'élevage améliorées de la volaille traditionnelle.
- ❑ Cahier de participants sur les techniques de gestion de projet.



- ❑ Incubation artificielle des œufs de poule, Centre national de la recherche scientifique et technologique, Institut de l'environnement et de recherches agricoles, FAO, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 6 pp.
- ❑ Peste des petits ruminants, Centre national de la recherche scientifique et technologique, Institut de l'environnement et de recherches agricoles, FAO, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 3 pp.
- ❑ Alimentation des porcs, Centre national de la recherche scientifique et technologique, Institut de l'environnement et de recherches agricoles, FAO, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 4 pp.
- ❑ Traitement à l'urée des gosses de *Piliostigma reticulatum* (DC.) Hochst dans l'alimentation du bétail en période de soudure. Fiche technique, Centre national de la recherche scientifique et technologique, Institut de l'environnement et de recherches agricoles, FAO, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 4 pp.
- ❑ Technique d'élevage de la poule locale au Burkina Faso. Module de formation des techniciens, Centre national de la recherche scientifique et technologique, Institut de l'environnement et de recherches agricoles, FAO, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 24 pp.
- ❑ Techniques d'élevage améliorées de porcs au Burkina. Module de formation des techniciens, Centre national de la recherche scientifique et technologique, Institut de l'environnement et de recherches agricoles, FAO, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 24 pp.
- ❑ Techniques de valorisation des ressources alimentaires locales. Modules de formation des techniciens, Centre national de la recherche scientifique et technologique, Institut de l'environnement et de recherches agricoles, FAO, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 32 pp.
- ❑ Diagnostic de quelques maladies animales majeures. Module de formation des techniciens, Centre national de la recherche scientifique et technologique, Institut de l'environnement et de recherches agricoles, FAO, Ouagadougou, Burkina Faso, 2019, 33 pp.



RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	Amélioration durable de la productivité et des productions animales		
Résultat	Changement de comportement de production par l'accroissement des compétences et des capacités des différents acteurs intervenant dans la vulgarisation et l'appui-conseil en élevage		
	Indicateur (s)	Données disponibles sur les tests mis place dans le cadre de l'opérationnalisation du Système national de vulgarisation et d'appuis/conseils en élevage (SNVACE).	
	Situation de référence	Un document sur le SNVACE est disponible mais pas encore mis en œuvre.	
	Objectif final	Mise en œuvre du SNVACE dans deux régions pilotes du Burkina Faso (communes de Bani et de Bagassi).	
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	Le document du SNVACE a été révisé en tenant compte des résultats de la mise en œuvre de la phase pilote. Le SNVACE devra être étendu à l'échelle nationale. Le Gouvernement et ses partenaires pourraient organiser une table ronde des bailleurs pour assurer son financement.	
Produit 1			
	Les capacités techniques et opérationnelles des agents du réseau de vulgarisation et d'appui-conseil en élevage du Ministère des ressources animales et halieutiques sont renforcées		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	<ul style="list-style-type: none"> – Deux cadres de la DGPA formés au système de vulgarisation. – L'équipe de coordination formée en gestion. – Les agents de la DGPA et des DRRAH formés aux techniques d'animation et de diagnostic participatif. – Un voyage d'étude organisé. – Des échanges entre écoles et instituts de formation organisés. 	Renforcer les capacités techniques des cadres de la DGPA en vulgarisation et en appui-conseil en élevage.	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	Le renforcement des capacités a permis la formation de 24 agents en gestion des structures de vulgarisation (deux prévus initialement). Dix cadres ont été formés en gestion administrative des projets et programmes et 28 agents ont vu leurs capacités techniques en animation et en diagnostic participatif renforcées. Ils ont également été formés aux techniques d'aviculture traditionnelle, à l'élevage des porcs, etc. Un atelier d'échange avec les écoles et les instituts de formation en élevage a été organisé.		
Activité 1.1			
	Former et recycler le personnel chargé de la vulgarisation et de l'appui-conseil en élevage		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Les sessions de formation ont comporté: <ul style="list-style-type: none"> – la formation de 24 cadres du MRAH dont l'ensemble des responsables régionaux (Directions régionales) et de deux femmes sur la gestion des structures de vulgarisation; – la formation de dix cadres de la Direction générale des productions animales (DGPA), dont cinq femmes, sur la gestion administrative des projets et des programmes; – la formation de 28 agents (Directions régionales des ressources animales et halieutiques et Directions régionales de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique), dont trois femmes, du 11 au 15 mars 2019 à Kaya, en techniques de conduite d'un diagnostic participatif et d'animation, en approche Champ-école agropastoral (CEAP) et en aviculture traditionnelle améliorée. 	

Activité 1.2	Organiser un voyage d'étude au profit de trois agents de la Direction générale des productions animales et de quatre acteurs du secteur de l'élevage		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Un voyage d'étude au Bénin a été organisé, du 2 au 9 décembre 2018, au profit de trois cadres du MRAH et de quatre producteurs dans l'objectif de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - échanger sur le processus de transfert des technologies avec les acteurs (éleveurs et formateurs) et de recueillir leur perception sur ce processus; - échanger entre le niveau central et le niveau déconcentré des services en charge de la vulgarisation et de l'appui-conseil en élevage sur: <ul style="list-style-type: none"> - le schéma du réseau d'encadrement des producteurs sur le terrain; - les liens entre la recherche et les services de vulgarisation; - le cadre de concertation avec la recherche; - le processus d'identification des contraintes de production et la planification des activités de vulgarisation; - les stratégies de communication et de capitalisation des expériences; - le plan de renforcement des capacités techniques des agents vulgarisateurs; - le processus d'élaboration du plan de renforcement des capacités techniques des agents; - les moyens de motiver les agents vulgarisateurs. - observer des outils de vulgarisation (troupeaux de démonstration, fermes pilotes, champs fourragers, etc.). 	
Activité 1.3	Favoriser les échanges entre les écoles et instituts de formation et les responsables chargés de la gestion du SNVACE		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Un atelier d'échange et d'information entre écoles, instituts et responsables chargés de la gestion du SNVACE a réuni 29 participants à Dédougou, du 12 au 14 février 2019. Il a permis l'élaboration et la validation de conventions d'accueil et d'encadrement d'élèves stagiaires et d'un cadre de concertation permanent entre les instituts, les écoles de formation professionnelle et les structures de vulgarisation.</p>	
Produit 2	Les structures de vulgarisation et d'appui-conseil disposent de moyens matériels conséquents pour la réalisation de leur mission		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
Situation de référence	0		
Commentaires	Le matériel et les fournitures prévus dans le cadre du projet ont pu être achetés et mis à la disposition de la FAO et de la Direction générale des espaces et aménagements pastoraux pour la mise en œuvre des activités.		
Activité 2.1	Acquérir du matériel pédagogique et didactique		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Du matériel pédagogique et didactique (kit aviculture) pour la conduite des tests en aviculture traditionnelle améliorée a été acquis, il s'agit de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - kit pédagogique «Poule-pondeuse» (15 mangeoires poussins, 15 mangeoires adultes, 15 abreuvoirs poussins, 16 abreuvoirs adultes, 10 pulvérisateurs, neuf seaux, 10 râteaux, 10 pelles, cinq bouteilles de gaz, deux débecqueurs électriques, un groupe électrogène pour débecqueur); - kit pédagogique «Volaille-locale» (cinq mangeoires poussins, cinq mangeoires adultes, cinq abreuvoirs poussins, sept abreuvoirs adultes, deux pulvérisateurs, cinq seaux, cinq râteaux, deux pelles, six éleveuses, deux couveuses solaires); - kit pédagogique «Embouche ovine et caprine» (deux mangeoires, deux abreuvoirs, deux pesons pour moutons, six sangles, huit pinces à castration, cinq lances bolus); - kit pédagogique «Transformation du lait» (quatre tamis, neuf gobelets gradués, deux lactodensimètres, deux acidimètres, deux thermomètres alimentaires, un ferment lactique); - kit pédagogique «Embouche porcine» (10 lassos porcs, quatre pelles, trois brouettes, six râteaux, trois mangeoires, trois abreuvoirs, deux pesons pour porcs, trois sangles). 	

Activité 2.2	Acquérir des équipements et des fournitures de bureau et assurer leur fonctionnement		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Du mobilier de bureau (quatre fauteuils directeur, un bureau directeur, 10 chaises visiteur), des fournitures (10 rallonges, une machine à reliure), deux ordinateurs équipés (trois imprimantes-scanners noir et blanc, trois cartouches d'encre, 21 clés USB 64 giga, 10 anti-virus Avast) et du matériel de sonorisation (amplificateurs avec baffles incorporées) ont été acquis.	
Activité 2.3	Acquérir des moyens de déplacement et du matériel informatique additionnel		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un véhicule destiné à la FAO pour la mise en œuvre des activités du projet et du matériel informatique additionnel (un ordinateur portable avec station d'accueil, écran, souris, clavier et un ordinateur de bureau pour la DGPA) ont été acquis.	
Produit 3	Les acteurs des filières d'élevage adoptent les techniques et les bonnes pratiques		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Des diagnostics participatifs réalisés dans 18 villages.	Identifier les contraintes et prioriser les besoins des producteurs en matière de vulgarisation et d'appui-conseil	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	Les diagnostics participatifs ont été réalisés dans 18 villages et ont permis de mettre en place la formation des producteurs à travers les CEAP.		
Activité 3.1	Réaliser des diagnostics participatifs et programmatiques dans les villages bénéficiaires		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	L'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA), en collaboration avec les agents de la Direction régionale des ressources animales et halieutiques (DRRAH), ont réalisé un diagnostic participatif dans les 18 villages tests. Les résultats de ce diagnostic ont été validés au cours d'un atelier tenu à Koudougou du 26 au 27 février 2019 au cours duquel des technologies à diffuser pour lever les contraintes de production ont été identifiées.	
Activité 3.2	Former et soutenir certains acteurs des filières d'élevage en techniques de production et de santé animale et en techniques managériales à travers l'approche de formation en cascade		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Dans 18 villages pilotes, 18 champs-écoles agropastoraux ont été mis en place proposant des animations hebdomadaires autour de thématiques diverses selon les préoccupations identifiées lors du diagnostic. La formation de 15 agents s'est tenue dans la zone du projet sur les outils élaborés, notamment sur les six modules de formation en aviculture améliorés par l'INERA. Ces agents ont par la suite renforcé les capacités de 450 producteurs de la zone d'intervention du projet sur des thématiques diverses (santé animale, production, constitution de réserves fourragères).	
Activité 3.3	Informers les acteurs sur les textes réglementaires		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Trois ateliers d'information et de sensibilisation à Ouagadougou, Boromo et Dori sur les textes réglementaires régissant le sous-secteur de l'élevage ont réuni 124 participants respectivement le 25 janvier 2018 et les 15 et 18 octobre 2018. Les textes réglementaires présentés comprenaient: <ul style="list-style-type: none"> – la Loi d'orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso; – le Code forestier (volet relatif à l'exploitation des ressources naturelles par les animaux, y compris les poissons); – la Loi portant sur la réglementation de l'amélioration génétique du cheptel; – la Loi 050 portant sur la réglementation des organisations interprofessionnelles des filières agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques au Burkina Faso; – l'Acte uniforme relatif aux droits des sociétés coopératives initié par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires; – la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique au Burkina Faso; – le Code des investissements agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique au Burkina Faso. 	

Produit 4	Le réseau du SNVACE est opérationnel dans les 18 villages		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	<ul style="list-style-type: none"> – Un cadre d'organisation opérationnel. – Des outils et des modules de vulgarisation disponibles pour les agents de vulgarisation. 	Rendre opérationnel le SNVACE dans les villages tests.	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	Des comités techniques départementaux et régionaux ont été mis en place; les agents ont reçu des modules de formation et ont pu conduire des tests de techniques améliorées de production dans le cadre des CEAP. Un schéma de vulgarisation a été adopté.		
Activité 4.1.1	Mettre en place un cadre organisationnel de vulgarisation et d'appui-conseil performant		
	Réalisé	Partiellement	
	Commentaires	<p>Les comités techniques départementaux et régionaux et le Conseil scientifique et technique de vulgarisation des technologies et innovations en productions animales et halieutiques (CSTV) (en lieu et place du comité de pilotage) ont été mis en place par arrêté.</p> <p>Le 8 novembre 2019, le Comité départemental de Bagassi a tenu sa première session pour examiner le rapport des activités réalisées par les agents au sein des neuf CEAP.</p>	
Activité 4.1.2	Formaliser le schéma de vulgarisation (schéma des structures centrales et déconcentrées)		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Le schéma de vulgarisation (schéma des structures centrales et déconcentrés) a été formalisé.	
Activité 4.2	Mettre à la disposition des agents, les outils de vulgarisation et d'appui-conseil appropriés (film de vulgarisation, champs-écoles agropastoraux, etc.)		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Afin de réaliser des démonstrations en milieu paysan, 200 poussins, huit sacs de 50 kg d'aliments de démarrage, 12 sacs de 50 kg d'aliments de croissance, 60 flacons de vaccins et 10 sachets de compléments vitaminiques ont été fournis.	
Activité 4.3	Élaborer des modules de formation sur la base du diagnostic participatif		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Dix modules de formation sur la base du diagnostic participatif ont été élaborés:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Techniques de rationnement des ruminants (bovins, ovins, caprins) pour la production de viande et de lait; – Techniques de valorisation des ressources naturelles locales et des résidus de culture dans l'alimentation des animaux en saison sèche (traitement à l'urée, blocs multi-nutritionnels, fauche et conservation du fourrage); – Techniques de production du fourrage cultivé (niébé, maïs, sorgho, mucuna, dolique, <i>Cajanus</i>, <i>Brachiaria</i>, <i>Panicum</i>, <i>Stylosanthes</i>); – Connaissance et gestion des maladies dominantes des ruminants, de la volaille et des porcs; – Systèmes d'élevages, généralités sur l'élevage et importance de l'aviiculture; – Reproduction et amélioration génétique; – Logement et habitat; – Gestion sanitaire; – Alimentation; – Gestion technico-économique d'un élevage avicole traditionnel amélioré. <p>Quatre démonstrations et deux visites commentées sur les tests ont été organisées du 1^{er} au 4 décembre 2019 dans la commune de Bani et du 4 au 7 décembre 2019 dans la commune de Bagassi, réunissant 18 participants par commune.</p>	
Activité 4.4	Réaliser des essais et des tests de démonstration en milieu réel		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Quatre tests de démonstration ont été organisés	
Activité 4.5	Promouvoir les résultats des tests, des essais et des démonstrations		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Deux visites commentées sur les tests ont été organisées du 1 ^{er} au 4 décembre 2019 à Bani et du 5 au 8 décembre 2019 à Bagassi.	

Activité 4.6	Élaborer et rendre opérationnels les différents outils de gestion du projet		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Quatre fiches techniques simplifiées des technologies testées et concluantes ont été élaborées.	
Activité 4.7	Promouvoir les résultats des tests, des essais et des démonstrations		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Deux visites commentées sur les tests réalisés ont été organisées du 1 ^{er} au 4 décembre 2019 à Bani et du 5 au 8 décembre 2019 à Bagassi.	
Activité 4.8	Assurer le suivi et réaliser des évaluations internes et externes		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Une mission de suivi-évaluation des activités du projet a été effectuée à Bani du 28 au 31 août 2019 en collaboration avec la FAO, la Direction Générale des études et statistiques sectorielles/MRAH, la DGPA et la Direction de la communication et de la presse ministérielle. À cette occasion, les réalisations des CEAP visités ont fait l'objet d'une publication sur la page Facebook du MRAH.	
Produit 5	Tous les acteurs de l'élevage sont régulièrement informés de l'évolution et de l'exécution du projet ainsi que des différentes opportunités à saisir dans la conduite de leurs activités		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier de lancement. - Des ateliers de concertation. - Un atelier de bilan du projet. 	Procéder à une large diffusion des activités du projet	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	L'atelier de lancement du projet s'est déroulé à Ouagadougou, le 25 octobre 2017, en présence du Ministre chargé de l'élevage. Trois ateliers de concertation ont en outre été organisés au niveau régional et à Ouagadougou, ainsi qu'un atelier bilan et un atelier de fin de projet.		
Activité 5.1.1	Recruter un expert international/national en vulgarisation pour l'élaboration d'un document de mise à l'échelle du SNVACE		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Deux experts (un en vulgarisation et un zootechnicien) ont été recrutés.	
Activité 5.1.2	Informers les acteurs et les partenaires du projet		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Des cadres de concertation ont été mis en place au niveau communal et régional. Des réunions de l'Unité de coordination et des échanges réguliers avec les partenaires ont été organisés. Trois ateliers d'information et de sensibilisation des acteurs sur le projet et les textes réglementaires régissant le sous-secteur de l'élevage ont eu lieu.	
Activité 5.2	Organiser un atelier bilan-programmation des activités		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un atelier bilan a été organisé à Ziniaré du 27 octobre au 2 novembre 2019. Lors de cet atelier, le bilan des activités a été réalisé et les forces et faiblesses de la phase test du SNVACE ont été identifiées; des mesures correctives ont été proposées. Un autre atelier a été organisé les 5 et 6 décembre 2019 à Ouagadougou, dans les bureaux de la FAO, en présence de consultants, pour examiner et finaliser des documents du SNVACE et du schéma de vulgarisation.	
Activité 5.3.1	Prendre en charge les frais de carburant et d'entretien des motos des agents des Unités d'animation technique et des Zones d'appui technique pour assurer le suivi des tests de démonstration		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Les agents et les directeurs provinciaux dans les deux régions (Sahel et Boucle du Mouhoun) ont bénéficié d'une prise en charge des frais de carburant et d'entretien.	
Activité 5.3.2	Élaborer et exécuter un plan de communication		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un film documentaire pour capitaliser les acquis du projet a été réalisé.	

Produit 6	Un document du SNVACE pour la mise à l'échelle sur l'ensemble du pays est finalisé en prenant en compte les résultats du projet		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	<ul style="list-style-type: none"> – Un document SNVACE finalisé. – Un film documentaire disponible. 	Mettre à la disposition du MRAH un document SNVACE amendé et validé prenant en compte les résultats du projet et un film documentaire pour la vulgarisation et l'appui-conseil en élevage.	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	Le document SNVACE finalisé et le film documentaire ont été présentés et validés le 26 décembre 2019 lors d'un atelier national qui a regroupé les services gouvernementaux, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et les producteurs.		
Activité 6.1	Rédiger le rapport d'exécution du projet avec à l'appui un film documentaire sur les activités du projet		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	En guise d'outil de diffusion, un rapport d'exécution final du projet pilote a été rédigé et un film documentaire capitalisant les résultats des activités des CEAP a été produit.	
Activité 6.2	Rédiger un document qui, sur la base des résultats du projet, définit les activités, les moyens humains logistiques et financiers pour une mise à l'échelle du pays du SNVACE		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Le document du SNVACE a été finalisé en intégrant des mesures correctives pour minimiser les insuffisances constatées au cours de la phase test. Le document a été adopté en atelier le 26 décembre 2019 pour une mise à l'échelle nationale	

Unité de la diffusion, de la promotion et des rapports (PSSR)
Division relations et mobilisation des ressources (PSR)

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org